

Le manque de stabilité lié au roulement des intervenants

APPROCHES À FAVORISER OU À DÉVELOPPER

Impliquer tous les employé(e)s à la vie associative pour maintenir les liens des participant(s) avec toute l'équipe pour limiter les difficultés vécues lors d'un départ	
Prévoir un intervenant pivot en cas d'absence ou de départ	Reconnaître le travail des partenaires
Faire le suivi informatisé des dossiers au jour le jour ce qui est primordiale pour la continuité des services	
Tendre à partager des valeurs communes au sein de l'équipe.	Offrir des supervisions cliniques à l'équipe et aux directions
Réviser périodiquement les dossiers/projets en équipe ou entre intervenants	
Développer une communication positive au sein de l'équipe	Se réunir régulièrement en équipe
Partager entre tous les intervenants autorisés d'un même organisme le même dossier	
Rencontrer régulièrement les partenaires	Former les intervenants aux enjeux rencontrés

En cas de changement, informer les personnes concernées, leur présenter la nouvelle personne et lui transférer les suivis et mandats

Prévoir de transférer des mandats à des partenaires externes si nécessaire

Consulter le <u>Répertoires des organismes</u> <u>communautaires et sociaux</u>

Contacter la <u>ligne de soutien psychologique LÉO</u> en cas de besoin (pour coopératives et OBNL du Québec).

Favoriser que les personnes en remplacement dans un dossier fassent partie de l'équipe régulière.